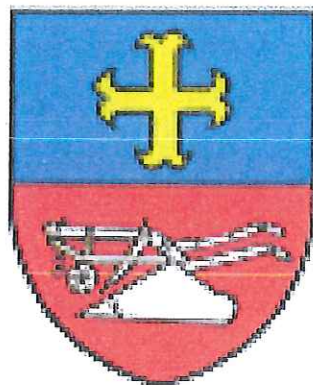




Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région bassin supérieur du Talent

Monsieur le Président, Messieurs les Municipaux, Mesdames et
Messieurs les Conseillers,

L'AET est l'Association intercommunale d'Epuration des eaux du Talent supérieur qui comprend les communes de Bretigny, Cugy en partie, Lausanne pour la région de Montheron et Froideville. La STEP, datant de 1996, est située à Bretigny au bord du Talent. Elle possède une capacité de traitement d'environ 7'200 EH.

Depuis l'automne 2016 vos délégués ont été convoqués pour l'assemblée de printemps le 15 mars à l'administration communale de Bretigny-sur-Morrens. Le président Monsieur Jean-François Thuillard ouvre l'assemblée. L'objet principal à l'ordre du jour est la présentation des comptes 2017 qui sont approuvés. Les charges sont de 506'647.50 CHF hors TVA. La participation des communes de l'AET aux frais est de 500'223.44 CHF TVA incluse, le solde étant couvert par des services fournis. Pour Froideville la charge est de 236'439.09 CHF TVA incluse soit 88.15 CHF par EH.

Le 9 novembre 2017 un budget de 504'500 CHF a été approuvé à l'unanimité pour 2018.

Le président du Comité de direction M. Sandro Parisotto nous signale que les analyses et contrôles effectués par la direction générale de l'environnement, sont tous conformes aux prescriptions en vigueur. L'étude sur la restructuration des STEP de la région suit son cours, des décisions importantes à ce sujet devront être prises en 2018.

Le président relève quelques petits problèmes techniques qui ont tous été promptement résolus et félicite les exploitants Messieurs Arnold et Corbaz pour le bon fonctionnement de notre STEP.

En vous remerciant de votre attention, nous vous recommandons de continuer à nous accorder votre confiance.

Froideville, le 26 juin 2018

Vos délégués à l'AET, Valéry Martin, Philippe Heller, Yann Betticher et votre serviteur Jean-Luc Stadler.

J-L Stadler

ASICE : Rapport des séances 2018

2 séances ont eu lieu en 2018 : 27 mars et 12 juin

27 mars :

- Assermentation de M. Rolf Gerber
- Préavis n°9 (Rapport de gestion et Comptes 2017) : total de comptes 2017 : 4'574'095.98 CHF (+ 139'190.08 CHF). Le prix de l'élève passe de 4'369.37 CHF à 4'462.53 CHF (+ 93.16 CHF). Le Rapport de gestion ne soulève pas de commentaire. Le préavis est accepté.

12 juin :

- Préavis n°10 (Collège de la Combe : aménagements complémentaires) : transformation de la bibliothèque scolaire en une classe supplémentaire (16 au lieu de 15), création d'une ½ classe (avec une cloison vitrée), modification de la circulation et des accès bureau et secrétariat. Montant demandé : 80'000.- CHF. Le préavis est accepté.

Communications du CoDir :

- Le CoDir a renégocié la convention qui lie l'ASICE avec l'Etat de Vaud pour la répartition des tâches
- Suite à l'étude des prévisions démographiques, le CoDir a cherché des solutions pour assurer l'accueil des élèves prévus à la rentrée 2018
- Le CoDir a étudié la mise en conformité du chauffage, par l'ajout de filtres coûteux, mais obligatoires
- La réorganisation des transports scolaires occupe pas mal le CoDir
- Adaptation de l'offre parascolaire (prix, possibilités)
- Etude d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du Collège de la Combe
- Inauguration de la Bibliothèque scolaire le 5 mai, à Froideville
- Mise en ligne prochaine d'un nouveau site internet : www.asice.ch
- Le CoDir étudie des possibilités d'aménagements futurs du Collège de la Combe et alentours (augmentation du nombre des classes, UAPE, ...).

Communications de la Doyenne chargée de Direction :

- La pénurie de locaux préoccupe le Direction
- Renforcement des mesures socio-éducatives d'accompagnement des élèves sur le plan du comportement, en milieu scolaire
- Projet LiFT, suivi par une dizaine d'élèves
- 116 élèves attendus à la rentrée 2018 dans le collège de la Combe
- Le poste de Directeur-Directrice de l'Etablissement primaire et secondaire Cugy et environs est à pourvoir.

Prochaine séance le 25 septembre 2018



Laurent GATTLEN
Commission de gestion ASICE
26.06.2018

Rapport de la commission du conseil communal présente aux séances du SDNL, Schéma Directeur du Nord Lausannois

La Commission, composée de MM, Vincent Cuendet, Jean-Luc Stadler et du soussigné s'est déplacée le 7 mars 2018 au Mont sur Lausanne pour la séance plénière annuelle avec les autres communes membres du SDNL. M. Yann Bastide était excusé.

L'ordre du jour de cette réunion mentionnait comme 1^{er} point l'évolution de la planification régionale, avec les volets : mobilité, urbanisation et projets particuliers. Le second, de la 4^{ème} adaptation du PDCn, projet de LATC et évaluation du PALM 2016 par la Confédération et son influence sur la planification régionale.

Les principales évolutions provoquées par l'entrée en vigueur de la LAT révisée sont :

- Application de % de croissance différenciés aux périmètres cantonaux vs croissance illimitée dans les centres.
- - Moratoire temporaire sur la création de zone à bâtir et renforcement des contraintes sur la création de zone à bâtir au détriment de la zone agricole, notamment de la surface d'assolement dite « SDA ».
- - Moratoire temporaire sur la reconversion de la zone industrielle et artisanale (dite ZIZA), pourtant indispensable à la densification des centres.
- - Mobilisation des réserves en zone à bâtir désormais prioritaire.

Les projets liés à la mobilité en cours, par ordre d'avancement sont les suivants :

- Prolongement de la ligne tl 54.
- Giratoires de Bel-Air et de Mon-Repos.
- Stratégie régionale de P+R en collaboration avec l'association de la région du Gros-de-Vaud, élaboration du cahier des charges.
- Contournement du Mont, étude d'opportunité
- Barreau de la Sauge, convention de financement par la DGMR (*Direction Générale de la Mobilité et des routes*) à proposer aux communes territoriales.

Dans les questions qui ont suivis la présentation, nous pouvons retenir les suivantes :

- **Prolongement de la ligne tl 3 à Maillefer**, la mise en en service devrait intervenir en 2021.

En effet, cette mesure intercommunale dépend du calendrier des investissements de la commune de Lausanne, en lien avec le réaménagement de l'interface de Bellevaux.

- **Prolongement de la ligne tl 21, Blécherette – Grand-Mont** : fin des travaux en 2027, (prévue dans le palm 2012, mais dépend de la nouvelle sortie d'autoroute).

En effet, cette mesure ne sera pas opérationnelle avant la restructuration complète et l'éclatement de la jonction autoroutière de la Blécherette. L'horizon de 2027 est tenable si la mise à l'enquête de l'éclatement de la jonction de tarde pas trop.

Citons encore l'exposition « Nord Lausannois 2030 » qui a eu lieu le 2 septembre 2017 à la Blécherette et qui organisait une table ronde sur le thème « croître et cultiver ». Ceci en relation avec nouveau *Guide urbanisation et agriculture*.

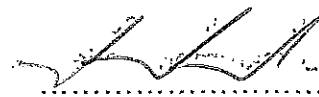
Sans constituer aucunement une base légale, ce Guide est un instrument d'aide à la décision. Il a déjà été utilisé et continuera à l'être par divers professionnels, autant que privés.

Les rencontres individuelles entre les communes et le SDNL sont désormais prévues tous les 2 ans. En principe une rencontre sera organisée entre la commission et le SDNL d'ici la fin de l'année.

Froideville, le 17 juin 2018

Pour la commission, rapporteur et Président :

Jean-Marc Porchet



Rapport d'activité 2017 - 2018, du Conseil Intercommunal du SDIS Haut-Talent

Le conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises. Dans la séance du 24 octobre 2017 qui a eu lieu à Morrens, le conseil a accepté le préavis numéro 2/2017 intitulé « Soldes et Indemnités ». Ce document a pour objectif de définir les travaux compris dans les forfaits et de fixer le montant des indemnités forfaitaires et horaires. Il a aussi accepté avec deux amendements, le préavis numéro 3/2017 qui avait pour thème « Achat d'un véhicule pour officier de service ». Cette proposition a pour but d'éviter l'usage des véhicules privés. Le préavis numéro 4/2017 concernait le budget 2018. Si le budget 2017 prévoyait un coût de CHF 14.68 par habitant, il est abaissé à CHF 12.17 pour 2018. Le budget présenté est équilibré. Le préavis est accepté à l'unanimité.

La deuxième séance a eu lieu à Bottens le 18 avril 2018. Le préavis numéro 1/2018 présenté, concerne les comptes et la gestion 2017. Les comptes ont fait l'objet d'un contrôle par une fiduciaire. Ils sont très bien tenus par la boursière de Froideville Madame Sandrine Cretignier. Il en ressort que les charges s'élèvent à CHF 216'368.75 et les produits à CHF 229'139.90. Une somme de CHF 12'771.15 sera redistribuée aux communes. La commission de gestion et des finances a effectué un travail approfondi sur la gestion. Le CODIR (Comité de Direction) a d'une manière générale, donné suite aux vœux émis dans le rapport de gestion l'année dernière. Pour la gestion 2017 la COGEST (Commission de Gestion) n'a pas obtenu des réponses claires concernant quelques activités et en a fait mention dans son rapport, dans lequel la commission invite le CODIR à prendre ces remarques en considération. Suite à ce rapport, le président du conseil intercommunal a proposé au CODIR et la COGEST une séance afin de clarifier les attentes de la COGEST. Le préavis 1/2018 a été accepté à la majorité.

Sur le terrain les soldats du feu effectuent un très bon travail. En 2017 ils sont intervenus à 38 reprises, dont 8 fois à Froideville.

Au 1^{er} janvier 2018 l'effectif était de 54 sapeurs dont 5 nouvelles recrues.

Froideville, le 26.06.2018



F. Mathey